



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/037

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 13

Date de convocation : 5 juin 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 juin 2020

**Le 12 juin de l'année deux mille vingt à
18h30**

à Léognan – Espace Georges Brassens

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	A		DUFRANC Michel (Maire)	P	
DANNÉ Philippe (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRERE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		CLÉMENT Bruno (Maire)	P	
LEMIRE Jean-André (Maire)	P		FATH Bernard	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BLANQUE Thierry	A		MOUCLIER Jean-François	P	
CANADA Béatrice	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYE Philippe	P		PREVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
LALANDE Bernadette	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. DUFRANC	HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BETENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
BONNETOT Aurore	P				

Le conseil communautaire nomme Mme LAGARDE, secrétaire de
séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/037

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable,
Vu la délibération n° 2019-57 du 9 avril 2019 relative au vote du budget Primitif du dit budget annexe,
 Monsieur le Président ayant quitté la salle, Monsieur Bernard FATH, désigné, demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif 2019 du budget annexe « gestion du site » comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	187 192,31	G	350 977,65
	Section d'investissement	B	5 000,00	H	2 063,17
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	648 385,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	10 477,35 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	192 192,31	= G+H+I+J	1 011 904,14
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	30 433,40	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	30 433,40	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	187 192,31	= G+I+K	999 363,62
	Section d'investissement	= B+D+F	35 433,40	= H+J+L	12 540,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	222 625,71	= G+H+I+J+K+L	1 011 904,14

Fait à Martillac, le 12 juin 2020

Le Président de la CCM
 Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement